ÉDUCATION

Le bac et le BEM avant le Ramadhan

Le ministère de l'Education nationale a décidé de réviser le calendrier des dates des examens de fin de cycle. Le baccalauréat et le BEM (brevet d'enseignement moyen) se dérouleront avant le mois de Ramadhan, a annoncé jeudi Nouria Benghebrit.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les élèves l'ont demandé et la ministre de l'Education nationale a répondu favorablement. Les candidats aux examens du bac et du BEM passeront leurs épreuves avant le mois du Ramadhan qui interviendra cette année le 7 juin prochain. Or, l'examen du BEM était prévu initialement entre le 7 et le 9 juin et le bac entre le 12 et le 16 juin.

Nouria Benghebrit qui réunissait jeudi les différents syndicats de son secteur pour discuter du sujet des œuvres sociales a annoncé la révision du calendrier des dates des examens de fin de cycle. Elle a souligné que cette décision a été motivée par les différents appels lancés par les élèves à travers notamment les réseaux sociaux et l'avancement du programme.

La ministre est confiante quant au déroulement du reste de l'année scolaire dans de «bonnes conditions». «Le premier trimestre s'est déroulé sans perturbation, ce qui a permis la finalisation du programme», dit-elle.

D'ailleurs, prévient Benghebrit, pour pouvoir avancer les dates des examens nationaux, le deuxième et le troisième trimestre doivent se dérouler «dans un climat propice». «Nous avons attendu la finalisation des trois rencontres régionales qui ont identifié le degré d'avancement dans la réalisation du programme et en même temps ce qui a été mis en exergue c'est que le climat d'ensemble du premier trimestre s'est très bien déroulé, nous avons énormément de demandes à travers notamment les réseaux sociaux et nous avons pris la décision d'ouvrir la problématique du calendrier des examens nationaux», a déclaré la ministre du secteur.

La révision du calendrier des examens, souligne-t-elle, se fera en partenariat avec les syndicats et les associations des parents d'élèves.

Photos : NewPress

Benghebrit assure que l'année scolaire se déroulera sans perturbations.

Gestion des œuvres sociales, le dossier rouvert

Le dossier de gestion des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation est rouvert. Nouria Benghebrit demande un consensus sur ce dossier qui continue de diviser depuis 2012 les syndicats dans son mode gestion. Il y a les adeptes d'une gestion locale et ceux qui plaident pour une gestion nationale à travers une commission et qui ont fini par remporter la bataille, jusque-là. «Le mode de gestion de l'argent des œuvres sociales ne fait pas l'unanimité auprès des syndicats et nous leur demandons aujourd'hui de trouver un consensus », a indiqué, jeudi, la ministre de l'Education nationale.

Selon elle, 58 articles sur 77 du projet de décision définissant le mode de gestion des œuvres sociales ont été amendés. Benghebrit a réuni les syndicats pour débattre de ces amendements effectués par une commission multisectorielle.

Le ministère, précise-t-elle, n'interfère pas dans ce dossier. Selon elle pour «la gestion de l'argent des œuvres sociales, qu'elle soit au niveau des établissements ou au niveau des wilayas, nous n'avons aucun avis à exprimer, ce qui nous intéresse c'est le respect des lois et l'intérêt des travailleurs du secteur».

Elle a rappelé que le Fonds des œuvres sociales est financé par une contribution annuelle de l'Etat qui octroie une aide supplémentaire à hauteur de 3% des salaires des fonctionnaires dont 0,5% est consacré au titre de la contribution du Fonds des œuvres sociales à la promotion du logement social pour les travailleurs salariés (FNPOS) et 0,5% est alloué au financement du système de retraite.

La manne financière des œuvres sociales est estimé pour cette année à 9,5 milliards de dinars, a indiqué la ministre de l'Education.

S. A.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Gaïd-Salah défend le projet

L'ANP, via le premier responsable de son état-major, s'implique pleinement dans la défense du projet de révision constitutionnelle et celle du programme du président de la République.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd-Salah, qui intervenait, avant-hier jeudi, à l'ouverture de la réunion annuelle des cadres chargés de la formation de l'ANP, à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingéniorat à Rouiba, a été on ne peut plus clair, dans son soutien au chef de l'Etat dans tout ce qu'il entreprend comme projets dont le tout dernier, celui portant révision de la Constitution.

«Nous saluons, en premier lieu, la démarche de Son Excellence, Monsieur le président de la République, à travers la révision de la Constitution, que nous considérons à juste titre comme le pivot dans le renforcement du processus démocratique de notre pays et de la vision d'avenir visant à consolider les fondements de l'unité nationale», a-t-il soutenu.

Un projet qui a réservé, a-t-il encore relevé, des «signes de considération, d'appréciation et de reconnaissance à l'Armée nationale populaire, ce qui renforcera sa détermination à accomplir les missions qui lui sont assignées, continuellement, sans répit, en toutes circonstances».

Photo : NewPress

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd-Salah.

Et de réitérer, dans ce sillage, «l'engagement de l'armée à mener amplement ses missions constitutionnelles et nationales sous le commandement de son Excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale», «veillant à la stabilité de l'Algérie et inculquant les valeurs de sa sécurité et de la quiétude de ses citoyens». Ceci avant de se lancer, aussitôt, dans la défense du bilan du président de la République que d'aucuns, parmi l'opposition, vilipendent. «Les intérêts personnels ne peuvent en aucun cas être un prétexte pour omettre ce qui a été réalisé dans notre pays comme acquis durant les dernières années, ce qui est une réalité concrète que personne ne peut nier, et qu'il convient aux jeunes générations, à tous les niveaux, de suivre leur chemin et de valoriser les efforts consentis à leur égard, et il est certain qu'elles ont effectivement touché à leurs fruits, à travers l'ensemble du territoire national et dans différents domaines», a soutenu Gaïd-Salah qui n'a pas manqué d'étayer son plaidoyer.

Il a mis en valeur, dans ce sens, les réalisations dans divers secteurs, notamment celui de l'habitat, à ses yeux, constituant de «véritables aspects de développement, dont nous sommes convaincus que les générations futures sont conscientes de leurs dimensions et de leur importance et savent pertinemment que relever ces défis et gagner ces enjeux représentent des facteurs certains pour assurer à l'Algérie un avenir meilleur». Il a relevé, également, les efforts consentis dans le domaine de la formation, mettant le doigt sur «le grand intérêt qu'accorde le Président «personnellement» à la ressource humaine, étant la pierre angulaire pour la réussite des efforts de nos forces armées». Cette sortie de Gaïd-Salah qui, pour rappel, n'a intégré la commission restreinte chargée de projet de révision constitutionnelle qu'en septembre dernier en remplacement de l'ex-patron du DRS, le général Toufik, admis à la retraite, pour rejoindre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le directeur de cabinet du président de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre de la Justice, Tayeb Louh et les conseillers du Président Tayeb Bélaïz et Boualem Bessaih, ne manquera certainement pas de faire grincer bien de dents parmi l'opposition, celle-ci y verra une nouvelle immixtion de la grande muette dans la sphère politique à travers ce soutien sans équivoque au président de la République. Elle vient après la fameuse lettre qu'il a adressée au secrétaire général du FLN à l'issue du tant décrié 10 congrès du parti, le félicitant pour son plébiscite, avec prière pour que «Dieu le Tout-puissant prête à Ammar Saâdani son assistance et sa bénédiction pour la réussite de sa colossale entreprise et ses efforts considérables et dont a grandement besoin l'Algérie des chouhada et du sacrifice».

M. K.